



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ -
FRATERNITÉ

M. Bruno STUDER
*Président de la Commission des Affaires
culturelles et de l'Éducation
Député du Bas Rhin*

M. Olivier SERVA
*Président de la Délégation aux Outre-mer
Député de la Guadeloupe*

Paris, le 06 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Association de la Délégation aux Outre-mer à la mission d'évaluation de la loi du 25 juin 2015 portant transformation de l'université des Antilles et de la Guyane en université des Antilles, de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation

Dans le cadre du programme d'évaluation des lois arrêté par son bureau pour l'année 2018, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation a désigné le 21 novembre 2018, Madame Danièle HERIN et Madame Josette MANIN, rapporteuses de la mission d'évaluation de la loi du 25 juin 2015 portant transformation de l'université des Antilles et de la Guyane en université des Antilles.

Afin de répondre aux différentes inquiétudes qui se sont manifestées depuis le début des travaux, le Président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation, Bruno STUDER et le Président de la Délégation aux Outre-mer et Député de la Guadeloupe, Olivier SERVA, ont décidé que la délégation aux Outre-mer serait associée aux futurs travaux de cette mission.

D'un commun accord entre les rapporteuses, Mesdames Josette MANIN et Danièle HERIN, et les deux présidents, il a été convenu qu'un Député guadeloupéen, désigné par la Délégation, participera aux auditions et travaux de cette mission lors de son déplacement en Guadeloupe et en Martinique.

Il a également été acté que la mission d'information n'a pas vocation à intervenir en ce qui concerne la répartition des moyens votée en conseil d'administration pour l'Université des Antilles pour l'année universitaire 2019/2020.

A l'issue de cette mission, la Délégation aux Outre-mer produira un avis qui sera joint au rapport. Celui-ci sera ensuite présenté dans le cadre d'une réunion conjointe de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation et de la Délégation aux Outre-mer.

Contact presse :

Madame Sandrine SERVA : sandrine.serv@clb-an.fr ; 0690 75 89 28

Madame Elsa MICHONNEAU : elsa.michonneau@clb-an.fr ; 06 73 95 59 15